SIVAL 16>18 JANV. 2024 PARC DES EXPOSITIONS ANGERS

CROQUIS DE POSITIONNEMENT
COMPTEUR ELECTRIQUE

A nous adresser par mail à :
isabelle.taillandier@destination-angers.com

IMPÉRATIVEMENT
AVANT LE 15 NOVEMBRE 2023

Pour la prise en compte de votre demande, il est nécessaire de :
- schématiser votre stand sur le quadrillage ci-dessous,
- indiquer la position des allées - le nom ou le numéro des stands avoisinants et les cloisons de séparation

Echelle : 1 carré = 1m² (compteur situé au sol)

Pour toute demande transmise après cette date, nous ne garantissons pas le traitement.

Pour tout changement, après le 15 décembre 2023 (date à laquelle nous installons les compteurs), une pénalité de 150 € HT vous sera facturée.

Raison sociale : .....

Nom du signataire : .....

Tél portable :.....

Mail : .....

Hall - Allée - n° de stand : .....

n°du stand voisin : .....

n°du stand voisin : .....

n°du stand voisin : .....

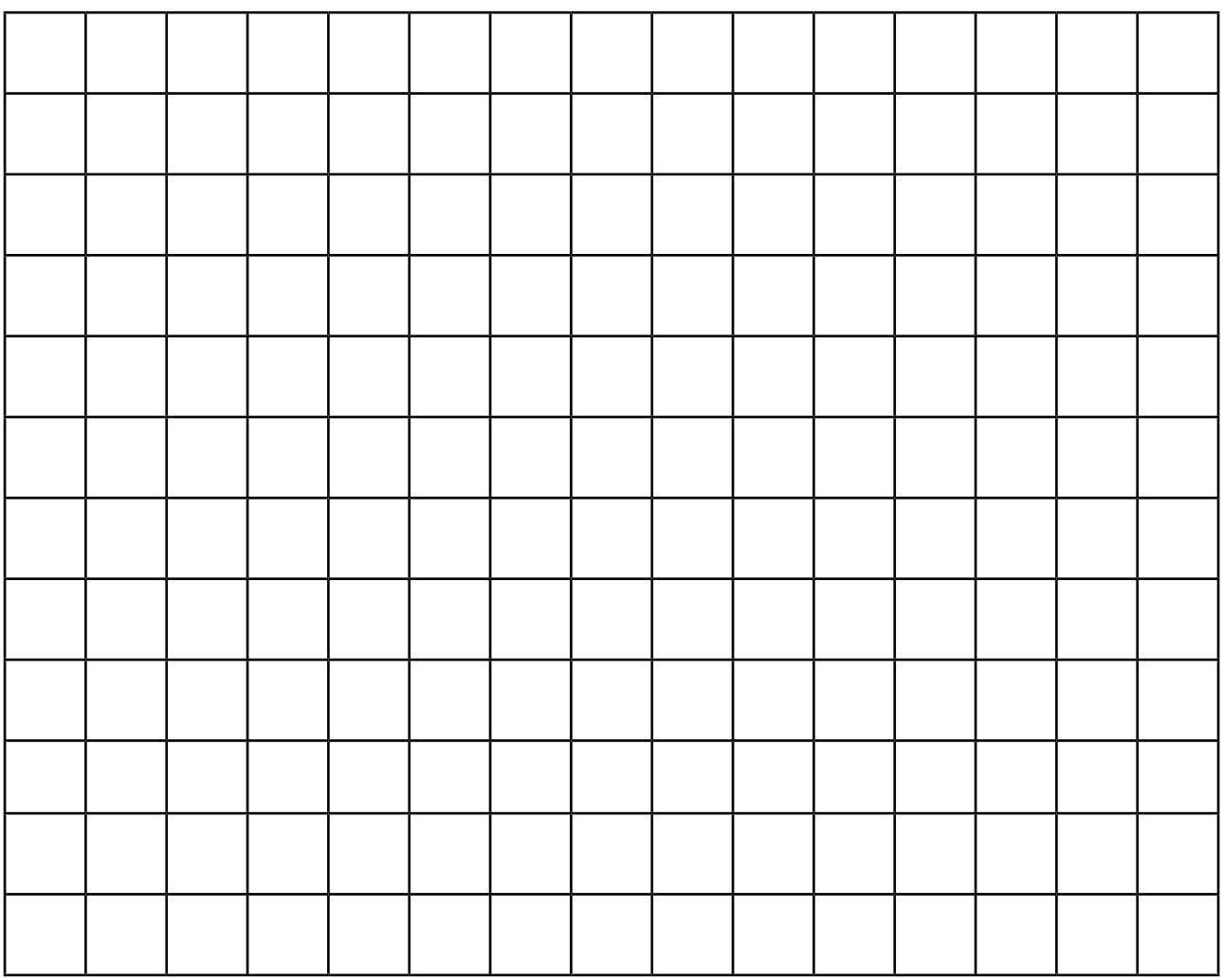

DATE :

SIGNATURE :

n°du stand voisin : .....